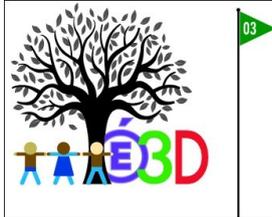


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION LES BOUSSICATS



Directrice
Mme LEVALET Mylène

Téléphone
03 86 51 26 19
03 86 52 38 13

Courriel
0890398Z@ac-dijon.fr

Adresse
26 RUE THÉODORE DE BEZE
15 BIS, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
89000 AUXERRE

Procès-verbal du troisième conseil d'école

MARDI 23 JUIN 2022
18h

PRÉSENTS

Membres de l'équipe pédagogique

Mmes Bouveau, Gomez, Marguet, Pénéla, Renouard, Scherperel et Vourey.
Messieurs Amiard, Collard, De Burghrave, Druon, Fadhlaoui et Noiro.
Mme Levalet, directrice de l'école.

Représentants de parents d'élèves

Mmes Bridoux, Hakem Angot et Rogister.
M. Philippon.

Représentants de la Mairie d'Auxerre

M. Margmagne, adjoint aux affaires scolaires.
Mme Jacquemard, directrice du centre de Loisirs des Brichères et coordonnatrice des temps périscolaires.

ABSENTS EXCUSÉS

Mme Deschepper, inspectrice de l'éducation nationale.
Mme Miredin, élue à la Ville d'Auxerre.
M. Legeard, enseignant en CP/CE1.
Mmes Gueniffey et Guilly, membres du RASED des Rosoires.
Mmes Benali, Gontard, Restelli et Duchet, représentantes de parents d'élèves.

1) Présentation des membres présents

Les membres du conseil d'école se présentent, les absents sont excusés.

2) Bilan de l'année scolaire 2021/2022

Le projet d'école : bilan des actions conduites et perspectives pour la prochaine rentrée

Les 3 axes du projet 2021/2024 définis par l'équipe

Axe et objectifs	Actions conduites ou à venir dans les classes pour y parvenir
Axe 1 Travailler en équipe pour améliorer les résultats des élèves en compréhension	Tous les enseignants de l'école ont suivi une formation en équipe (en "constellation") sur l'enseignement de la compréhension : - en 2020/2021 -> en cycle 2 - en 2021/2022 -> en cycle 3
Objectif → faire progresser tous les élèves dans le domaine de la compréhension (orale et écrite)	Des ateliers de compréhension ont été mis en place en cycle 2, sur le site Pierre et Marie Curie. Le contexte sanitaire n'a pas permis de travailler en décloisonnement jusqu'aux vacances de printemps, ce sont donc les enseignants qui ont travaillé en échange de service. En 2022/2023, l'objectif serait de pouvoir brasser les élèves pour travailler en groupes de besoin.
	En cycle 3, ils seront mis en place à la rentrée prochaine.
	Plusieurs dispositifs d'aide ont été mis en place à l'école pour faire progresser les élèves : la différenciation pédagogique en classe, les Activités Pédagogiques Complémentaires, les dispositifs proposés dans le cadre du programme de Réussite Educative (Coup de Pouce Clé pour 5 élèves de CP et accompagnement à la scolarité pour une quinzaine d'élèves du CE1 au CM2). Les membres du RASED viennent également en appui des enseignants pour aider les élèves les plus en difficulté.
Axe 2 Garantir à tous les élèves un parcours sécurisé et cohérent, quels que soient leurs besoins	Poursuivre et consolider la liaison GS-CP avec les enseignants de la maternelle des Brichères et ceux de l'école Henri Matisse : - des actions de liaison ont eu lieu fin mai/début juin : accueil des élèves de GS sur le site Pierre et Marie Curie pour des ateliers conduits par les enseignants de CP et la directrice de l'école - le livre numérique proposé en juin 2021 a été reconduit et enrichi : les élèves de GS ont pu le visionner en classe et ont posé des questions aux élèves de CP lors de leur venue à l'école - les "valises" de GS sont reconduites : les élèves de GS la remplissent en fin d'année afin de retrouver, en début de CP des outils qu'ils connaissent (albums, cahiers, comptines) et de les partager avec leurs nouveaux camarades à la rentrée.
Objectif → renforcer les liaisons entre les différents cycles et les différents sites qui composent le parcours des élèves de l'école (2 écoles maternelle, 2 site pour l'école élémentaire, un collège)	Développer la liaison cycle 2-cycle 3 : le 30 juin, les élèves de CE2 se rendront sur le site Théodore de Bèze pour une course d'orientation avec les élèves de CM1.
	Développer la liaison CM2/6ème : plusieurs actions ont été conduites dans le cadre de la liaison (journée d'immersion au collège pour les deux classes de CM2), présentation de l'enseignement des LVE en classe par les professeurs du collège Denfert Rochereau.
	Développer un outil de suivi du parcours des élèves des la PS au CM2 : l'outil a été conçu par les enseignants et est utilisé depuis le deuxième semestre.
	Développer les projets inclusifs : cette année plusieurs élèves de l'IESHA et un élève de l'EEAP ont été inclus dans les classes. Ces projets seront reconduits et enrichis en 2022/2023.
	Continuer de travailler à l'harmonisation des deux sites, grâce à des projets communs (théâtre, rugby, handball, randonnée), des fonctionnements et règles communs pour les récréations, des sorties communes (au Cirque Star pour les C2 et au chantier de Guédelon pour les C3)
Axe 3	Impliquer davantage les élèves dans le fonctionnement de leur école : élection de deux délégués par classe et mise en place de conseils dans toutes les

<p>Améliorer le « Vivre Ensemble » dans et autour de l'école</p>	<p>classes. 4 réunions des délégués se sont tenues cette année, au cours desquelles les élèves ont pu faire part de leurs souhaits et de leurs suggestions, en particulier sur le thème des récréations.</p>
<p>Objectifs → améliorer le Climat Scolaire et ouvrir davantage l'école aux familles et aux partenaires</p>	<p>Améliorer la communication avec les familles : les parents sont invités à consulter régulièrement le site de l'école qui a été rénové. http://ele-auxerre-boussicats-89.ec.ac-dijon.fr/ Un QRcode permettant d'y accéder facilement est collé dans le cahier de liaison de chaque élève et affiché devant les deux sites.</p>
	<p>Inviter plus régulièrement les familles à des expositions valorisant le travail des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le site Pierre et Marie Curie : des travaux de rénovation de l'Agora, afin de la transformer en lieu d'exposition ont été demandés à la Mairie. Ils devraient avoir lieu à l'été 2023. - sur le site Théodore de Bèze : c'est la "salle beige" (hall à l'étage) qui sera utilisée. Suite au contact établi par Mme Miredin, les travaux devraient être réalisés dans le cadre d'un chantier jeune. Une réunion de travail est prévue en septembre 2022.
	<p>Ouvrir l'école aux partenaires : dans le cadre du projet d'école, plusieurs projets ont été conduits avec des partenaires, renforçant ainsi l'ouverture culturelle, sportive et sociale de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet culturel « Tous ensemble au théâtre » avec la Scène des Quais et le Conservatoire dans le cadre de la Politique de la Ville, - projet 100 % Chorale avec le Conservatoire et la Cité de la Voix, - projet intergénérationnel avec la Maison de retraite, - projets sportifs avec le HBCA et le RCA, - projet scientifique avec l'IUT d'Auxerre, - projets inclusifs avec l'IESHA (autour de la langue des signes française) et avec l'EEAP, - projet autour du développement durable avec le Lycée Vauban, - projet autour de la géographie et du développement durable avec un coupe de jeune voyageurs qui sillonnent l'Europe.

Les perspectives 2022/2023

A la lumière des actions qui ont pu être conduites cette année, malgré un contexte sanitaire peu favorable, l'équipe poursuivra son engagement en 2022/2023 pour :

- renforcer le travail en équipe autour de la compréhension : construction d'outils d'école et de cycles,
- renforcer toutes les liaisons par des projets partagés,
- renforcer l'inclusion à l'école,
- poursuivre l'harmonisation des 2 sites et les travaux sur l'identité de l'école, en particulier grâce au travail conduit avec les délégués de classes,
- créer des espaces d'exposition pour accueillir les familles et valoriser le travail des élèves.

M. Marmagne informe les membres du Conseil d'école que le dispositif « Coup de pouce clé » ne sera pas reconduit à la rentrée 2022. Les aides se feront selon de nouvelles modalités qui seront présentées à la rentrée.

La directrice informe le conseil d'école qu'à la rentrée 2023, sur les 51 élèves de CM2, 11 d'entre eux seront scolarisés dans un collège privé (à la demande des familles). Ces départs engendrent également quelques départs d'élèves plus jeunes (fratries).

La directrice remercie la Mairie d'Auxerre pour les travaux qui sont programmés dans l'été pour la création d'une toilette adaptée aux élèves en situation de handicap sur le site Pierre et Marie Curie. Des aménagements de sécurité et de circulation ont également été réalisés sur le site Théodore de Bèze, suite à la demande d'un parent qui s'est adressé directement aux services municipaux, après avoir constaté un problème de stationnement du bus sur le temps périscolaire. En revanche, la directrice souligne qu'elle n'a pas été informée des suites données au Groupe de Travail "Sécurité, circulation et civilité" qui s'est réuni début février, à la demande du Conseil

d'École.

Organisation de la kermesse

La directrice rappelle les modalités d'organisation prévues pour la kermesse. Elle remercie les représentants de parents pour leur engagement fort à ses côtés, ainsi que la Mairie pour la mise à disposition de matériel. Elle souligne néanmoins l'importante charge de travail que cela constitue pour elle, en particulier en termes de comptabilité, étant mandataire de la coopérative scolaire. L'idée de la création d'une association de parents, pouvant porter ce genre de manifestation, est soulevée.

Point sur la coopérative scolaire

Solde au 1er septembre 2022 : 7713,64 €

Participations volontaires des familles : 3549 €

Recettes photos de classes : 898,40€

Dépenses au profit des élèves : spectacles à la Scène des Quais, projets culturels et sportifs, intervenants, abonnements, achat de livres et de jeux de cour, sorties au Cirque et au Château de Guédelon, voyage scolaire des CM2, etc.

Solde au 1^{er} juin 2022 : 6256,38 (ce solde ne tient pas compte de l'ensemble des dépenses qui au 01/06, n'ont pas toutes été facturées.

L'ensemble de l'équipe remercie :

- les parents pour leurs contributions qui ont permis de mener à bien ces projets à destination directe des élèves,
- la Ville d'Auxerre pour les financements inscrits dans le cadre des crédits projets et pour la subvention reçue dans le cadre du projet Contrat de Ville « Tous ensemble au Théâtre

2) Préparation de la rentrée 2022

Les effectifs

A ce jour, 211 élèves sont attendus à la rentrée prochaine :

- 41 CP
- 52 CE1
- 34 CE2
- 35 CM1
- 49 CM2

Soit :

- 127 élèves en cycle 2 à Pierre et Marie Curie
- 84 élèves en cycle 3 à Théodore de Bèze

Ces effectifs peuvent évoluer au cours de l'été. Les répartitions présentées ci-dessous sont donc un projet, qui peut changer avant la rentrée. Les listes des classes seront affichées devant les deux sites la veille de la rentrée, soit le mercredi 31 août 2022, en fin de journée.

Sur le site Pierre et Marie Curie - 6 classes de cycle 2 - 21 élèves par classe en moyenne

- CP - Mme Bouveau
- CP - M. Amiard + un(e) enseignant(e) assurant son complément de service
- CE1 - Mme Marguet
- CE1 - Mme Barbé
- CE1/CE2 - *Nomination à venir*
- CE2 - Mme Scherperel + un(e) enseignant(e) assurant son complément de service

Sur le site Théodore de Bèze - 4 classes de cycle 3 - 22 élèves par classe en moyenne

- CM1 - Mme Renouard
- CM1/ CM2 - Mme Pénéla
- CM2 - Mme Gomez + un(e) enseignant(e) assurant son complément de service
- CM2 - M. Noirod + un(e) enseignant(e) assurant son complément de service

Choix des répartitions :

- volonté de conserver la logique de cycle afin de pouvoir travailler en décloisonnement avec des groupes de besoins → pas de partage d'un niveau entre les 2 sites.

Modalités de constitution des classes :

- elles seront décidées en équipe à partir de critères et de points de vigilance fixés par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, dont le premier est l'intérêt des élèves, avec une vigilance particulière sur les classes à double niveau,
- les effectifs seront allégés dans les classes à double niveau,
- les groupes actuels seront « rebrassés ».

L'équipe pédagogique

Arrivées / Maintiens sur postes

- Mme Barbé reprend son poste à compter de la rentrée,
- Mmes Bouveau et Vourey conservent leur poste actuel,
- Mme Pénéla obtient un poste dans l'école et sera en charge de la classe de CM1/CM2,
- Le nom du/des enseignants qui aura/auront en charge la classe de CE1/CE2, ainsi que celui de l'enseignant(e) qui assurera les compléments de service de Mme Scherperel et de M. Amiard, ne sont pas encore connus

Départs

- M. Legeard enseignera l'année prochaine à l'école des Rosoirs,
- M. Collard et M. Fadhlouï attendent leur affectation pour la prochaine rentrée,
- M. De Burgrave part vers de nouvelles aventures professionnelles.

Toute l'équipe leur souhaite une bonne continuation.

3) Questions diverses

La directrice soulève la question de l'occupation d'une partie de la salle polyvalente, sur le site Pierre et Marie Curie, pour faire déjeuner un groupe d'élèves sur le temps méridien. Elle demande à ce que cette solution, envisagée d'abord provisoirement, ne le soit pas de façon pérenne sans aménagements.

Réponse apportée par M. Marmagne : les services sont actuellement en train d'envisager une autre solution.

Les parents d'élèves demandent où en est la réflexion conduite sur la possibilité, pour les élèves qui fréquentent le Centre de Loisirs le soir, d'y faire leurs devoirs. En effet, le Centre de Loisirs fermant ses portes à 18h30 (au lieu de 17h45 ou 18h pour les études surveillées), il est un mode de garde indispensable pour certains parents qui travaillent jusqu'à cette heure. Ceux-ci regrettent cependant que leurs enfants n'aient pas pu faire leurs devoirs sur ce temps d'accueil et qu'ils aient à le faire en rentrant.

Réponse apportée par M. Marmagne, reçue ce jour de la part des services :

Les enfants des études dont les parents ont besoin d'un mode de garde jusqu'à 18h30 seront accompagnés jusqu'au Centre de Loisirs le plus proche. L'organisation précise sera affinée avec le service périscolaire (heure de départ, modalité de transports, etc.) pour une mise en place dès la rentrée 2022.

En l'absence d'autre question, la séance est levée à 19h.

Mylène LEVALET, DEA et secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mylène Levalet', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the text 'Mylène LEVALET, DEA et secrétaire de séance'.